

1. Record Nr.	UNINA9910796176603321
Autore	Prieto Catherine
Titolo	Droit europeen de la concurrence : ententes et abus de position dominante // Catherine Prieto et David Bosco
Pubbl/distr/stampa	Bruxelles : , : Bruylant, , [2013] ©2013
ISBN	2-8027-4436-4
Descrizione fisica	1 online resource (2469 p.)
Collana	Droit de l'Union europeenne. Manuels
Disciplina	343.0721
Soggetti	Antitrust law
Lingua di pubblicazione	Francese
Formato	Materiale a stampa
Livello bibliografico	Monografia
Note generali	Includes index.
Nota di contenuto	Couverture; Titre; Copyright; Sommaire; Titre 1. Politiques de concurrence; Chapitre 1. Quetes de politique de concurrence; Section 1. - Antiquite : stigmatisation des accaparements d'Aristote a Diocletien; Section 2. - Angleterre : du Monopoly Act de 1624 a la pensee liberale classique; Section 3. - France : de la rigueur de Domat a l'admission des « ententes industrielles »; Section 4. - Autriche et Allemagne : des faveurs pour les cartels aux sources de la politique europeenne de concurrence; Section 5. - Etats-Unis : alternances de trust busting et d'atermoiements Chapitre 2. Affirmation de politiques de concurrenceSection 1. - Politiques antitrust tres contrastees aux Etats-Unis; Section 2. - Montee en puissance de la politique europeenne de concurrence; Chapitre 3. Convergence des politiques de concurrence; Section 1. - Obstructions americaines a l'elaboration d'un droit international de la concurrence; Section 2. - Complementarite et limites des methodes en vue d'une convergence; Titre 2. Elements fondamentaux; Chapitre 1. Pouvoir de marche; Section 1. - Relation entre le pouvoir de marche et le bien-etre Section 2. - Methodologie relative au pouvoir de marcheChapitre 2. Champ d'application; Section 1. - L'entreprise; Section 2. - L'affectation du commerce entre les Etats membres; Titre 3. Ententes; Sous-titre 1. Methodologie generale; Chapitre 1 . Nocivite au sens de l'article 101, paragraphe 1; Chapitre 2 . Mise en balance au sens de l'article 101, paragraphe 3; Sous-titre 2. Analyse par type d'ententes; Chapitre 1 .

Restrictions horizontales; Chapitre 2 . Restrictions verticales; Chapitre 3 . Restrictions relatives a l'innovation; Titre 4. Abus de position dominante

Chapitre 1. Prolegomenes Section 1. - Evolution historique; Section 2. - Applicabilite et conditions d'application de l'article 102 TFUE; Chapitre 2. La domination du marche; Section 1. - Notion de domination; Section 2. - Caracterisation de la domination; Section 3. - L'entreprise dominante; Chapitre 3. L'abus; Section 1. - Methodologie generale; Section 2. - Principaux comportements abusifs; Titre 5. Mise en œuvre procedurale; Sous-titre 1. Prolegomenes

Chapitre 1 . Distinction entre la mise en œuvre dans la sphere privee (private enforcement) et la mise en œuvre dans la sphere publique (public enforcement) Chapitre 2 . Evolution historique; Chapitre 3 . Le contentieux des pratiques anticoncurrentielles aujourd'hui; Sous-titre 2. Mise en œuvre dans la sphere publique; Chapitre 1 . Organisation du controle entre les autorites de concurrence europeennes; Chapitre 2 . Mise en œuvre par la Commission europeenne; Chapitre 3 . Mise en œuvre par les autorites nationales de concurrence, l'exemple francais Sous-titre 3. Mise en œuvre dans la sphere privee

Sommario/riassunto

La prohibition des ententes et des abus de position dominante a ete le socle historique qui a permis, dans la construction europeenne, d'affirmer une culture de concurrence resolument tournee vers la protection du bien-etre collectif. Qu'il s'agisse d'ententes secretees, de techniques contractuelles pernicieuses, d'abus par pratiques d'eviction de concurrents meritaants ou d'exploitations de rente de situation, ce droit traque les hausses des prix, les cloisonnements territoriaux, les limitations de la production, les baisses de qualite et les confiscations de l'innovation. Intitule « Politique
